



Fiche de poste
**Agent.e d'accueil saisonnier.e à la maison du tourisme
et du Parc national des Cévennes à Florac (48400 Lozère)**

Statut

Poste de catégorie C à temps complet.

Plusieurs postes sont à pourvoir en contrat à durée déterminée, à affiner selon vos disponibilités :

- d'avril à début novembre (7 mois)
- d'avril à début septembre (5 mois)
- de mi-juin à mi-novembre (5 mois)
- de mi-juin à mi-septembre (3 mois)

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 118 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 109 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à quinze ans pour faire vivre ce quadruple classement.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles / Piémont cévenol.

Le poste d'agent.e d'accueil est affecté au sein du service Accueil et Sensibilisation.

Il est basé à la maison du tourisme et du Parc national à Florac-Trois-Rivières (48), maison mutualisée avec l'office de tourisme Causses, gorges, Cévennes pour les missions relevant de l'accueil des publics.

Le service Accueil et Sensibilisation rassemble 16 personnes dont 4 affectées à des massifs.

Le service est notamment chargé :

- de la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- de la politique de tourisme durable du Parc,
- **de l'accueil et la première information des visiteurs,**
- **des programmes d'animation** et d'éducation,
- de la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,
- de l'instruction et du suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

Missions

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la chargée de mission accueil et sous la coordination de l'agente d'accueil permanente, le poste agent.e d'accueil couvre les missions suivantes :

1. Accueil des publics à la maison du tourisme et du Parc de Florac

En complément de l'accueil réalisé par les conseiller.e.s en séjour de l'office de tourisme, l'agent.e d'accueil PNC :

- répond aux demandes des visiteurs ou usagers :
 - en apportant une première information,
 - en orientant le visiteur dans l'espace et/ou vers l'interlocuteur le plus approprié.

- accompagne le visiteur dans sa découverte du territoire :
 - en utilisant les outils de découverte développés par l'office de tourisme et le Parc, notamment l'offre de randonnée,
 - en sensibilisant les visiteurs sur les bonnes pratiques à adopter dans un espace protégé et sur la réglementation en vigueur dans le cœur de Parc,
 - en valorisant l'engagement des acteurs de la marque Esprit parc national Cévennes,
 - en diffusant les informations et l'actualité du Parc et du territoire,
 - en invitant les visiteurs à participer aux animations ou événements portés par le Parc.

2. Animation de la boutique et vente de produits :

- propose au visiteur les outils, ouvrages et objets présents dans la boutique,
- connaît et sait valoriser les produits mis en vente,
- utilise le logiciel de caisse pour conclure une vente,
- réalise la comptabilité journalière,
- veille à la qualité de la présentation des produits,
- prépare et assure l'envoi des commandes passées depuis la boutique en ligne,
- assure le transport des commandes du siège du Parc à la Maison du tourisme (possible à vélo).

3. Autres tâches

- supplée l'agente d'accueil permanente :
 - en participant à la gestion de la boîte info@cevennes-parcnational.fr, en répondant aux messages en lien avec l'accueil et/ou renvoyant aux interlocuteurs concernés,
 - en assurant le suivi des stocks de la boutique via le logiciel dédié et en gérant les réassorts (commandes, réception, installation dans les rayons),
 - en accompagnant les nouveaux agent.e.s dans leur prise de poste.

4. Pour un des postes : référent.e pour la valorisation des animations et la conduite d'actions de médiation

- connaît, valorise et promeut les animations du Parc auprès de ses collègues agent.e.s d'accueil et conseiller.e.s en séjour des offices de tourisme relais d'information du Parc,
- réalise les saisies des animations sur le site internet « destination.cevennes-parcnational.fr »,
- propose des temps de médiation à la demande et accompagne le public dans sa découverte de l'exposition permanente de la Maison du tourisme et du Parc.

La Maison du Parc étant ouverte au public 6 jours sur 7 puis 7 jours sur 7, l'agent.e d'accueil sera amené.e à travailler un week-end sur deux.

Compétences et aptitudes attendues

- goût et expérience en matière d'accueil des publics,
- connaissances et/ou intérêt pour le patrimoine naturel et culturel, sa préservation,
- excellent relationnel, aptitude au travail en équipe,
- excellente expression orale,
- bonne connaissance des techniques de vente,
- maîtrise des logiciels de bureautique, aptitudes à la prise en main rapide de nouveaux logiciels (logiciels de caisse, de suivi des stocks, e-boutique, Géotrek, etc),
- bonne pratique de l'anglais impérative, autres langues étrangères bienvenues,
- adaptabilité.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation requis

- formation tourisme/commerce de préférence,
- bonne connaissance du territoire du Parc national des Cévennes,
- permis de conduire B indispensable,
- expérience en accueil du public souhaitée,
- expérience dans les métiers de la vente bienvenue.

Modalités administratives

Les candidat.e.s adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **pour le vendredi 10 janvier 2025 au plus tard.**

- par courriel (*de préférence*) avec accusé de réception à :

candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr

ou, le cas échéant,

- par courrier à l'attention de
M. le Directeur,
Parc national des Cévennes,
6 bis place du Palais
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront convoqué.e.s pour des auditions prévues **le mardi 21 janvier 2025.**

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Florence BOISSIER

Chargée de mission accueil

Courriel : florence.boissier@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04.66.49.53.66 ou 06.99.75.45.65